

## PUBLIC CONCERNE

Personnes du secteur de l'Industrie, du BTP et du Commerce.

## ACCESSIBILITE

Le centre de formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

## PREREQUIS

- Parler le français
- Lire et écrire

## PERIODICITE

Tous les 24 mois et en cas de changement de poste ou modification de l'environnement de travail.

## DUREE 14.00 Heures

- En présentiel.

## PARTICIPANTS

Minimum : 1 et Maximum : 10

## JUSTIFICATION

R.4541-3 : L'employeur prend les mesures d'organisation appropriées ou utilise les moyens appropriés, et notamment les équipements mécaniques, afin d'éviter le recours à la manutention manuelle de charges par les travailleurs.

R.4541-5 : Lorsque la manutention manuelle ne peut pas être évitée, l'employeur :

1. Evalue les risques que font encourir les opérations de manutention pour la santé et la sécurité des travailleurs.

2. Organise les postes de travail de façon à éviter ou à réduire les risques, notamment

## OBJECTIF GENERAL

Permettre au stagiaire d'être acteur de sa propre prévention mais aussi de devenir acteur de la prévention de son entreprise ou de son établissement.

## OBJECTIFS SPECIFIQUES

1. Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activités physique dans son entreprise ou son établissement.
2. Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
3. Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

## CONTENU THEORIQUE ET PRATIQUE

### 1ère demi-journée :

Présentation de la formation-action dans la démarche de prévention de l'entreprise. L'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'entreprise. Les différents acteurs de la prévention de l'entreprise. Les risques de son métier. La place de l'activité physique dans l'activité de travail. Le fonctionnement du corps humain et ses limites.

### 2ème demi-journée :

Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé. Les facteurs de risque d'origine biomécanique, psychosociale et ceux liés à l'environnement physique. Dans sa situation de travail, description de son activité et repérage des situations pouvant nuire à sa santé. Identification des risques potentiels. Les différentes causes d'exposition.

### Travaux d'intersession :

Identifier et répertorier les risques liés à l'activité physique pour un poste de travail de l'entreprise .

### 3ème demi-journée

Retour de travaux intersession.

Recherche de pistes d'amélioration des conditions de travail:

1. A partir des causes identifiées.
  2. En agissant sur l'ensemble des composantes de sa situation de travail.
- En prenant en compte les Principes Généraux de Prévention.  
Epreuve certificative n°1.

### 4ème demi-journée :

dorsolombaires, en mettant en particulier à la disposition des travailleurs des aides mécaniques ou, à défaut de pouvoir les mettre en œuvre, les accessoires de préhension propres à rendre leur tâche plus sûre et moins pénible.

### APTITUDES

- Observation
- Analyse

### MOYEN D'ENCADREMENT

- Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un service Clients, d'un service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs indépendants.
- Organisme titulaire d'une Habilitation de l'INRS pour les formations d'acteurs PRAP. Formateur d'acteurs PRAP Certifié par l'INRS.

### SANCTION

Certificat d'Acteur PRAP.

### HYGIENE ET SECURITE

- Les consignes sont expliquées dès l'entrée en formation.
- Les formateurs s'assurent que les stagiaires ont compris et respectent les consignes.

### DELAI et TARIF

- Tarif sur Devis.
- Selon calendrier pour les formations en centre (nous consulter).
- Pour les formations intra-entreprise, prévoir un délai d'au moins deux semaines afin de déclarer au préalable les sessions sur l'outil de gestion national

Les aides techniques à la manutention.  
Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.  
Epreuve certificative n°2.  
Bilan.

### MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence en bases de prévention.
- Formateurs titulaires du certificat « Formateur PRAP » ou « Formateur de Formateurs PRAP » en cours de validité.
- Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection lors d'un face à face pédagogique en salle.
- Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques, au cours d'une succession d'exercices.

### MOYENS TECHNIQUES

- Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable.
- En cas de formation intra-entreprise, des moyens équivalents doivent être mis à disposition.
- Pour les apports pratiques : crayon à papier, appareil photo, EPI.

### MODALITES D'EVALUATION

- Une fiche d'évaluation formative standardisée est remplie par le stagiaire pour s'assurer de ses propres acquis.
- En vue de l'obtention du certificat d'Acteur PRAP, deux épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.
- Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification.

#### Nombre de Stagiaires

Depuis 2016

**408**

#### Taux de Réussite

Depuis 2018

**93 %**

#### Taux de Satisfaction

Depuis 2018

**92 %**

(Forprev).

### **QUALITE**

La qualité de la formation préalable ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.